

# L'Ami du Colon

Alex. Hénu

"Aidons-nous les uns les autres"

Organe de la Coopérative des Colons du Nord

"Pater meus agricola"

AMÉDÉE DENAULT, Editeur-Rédacteur

NOMININGUE, LE 1er FEVRIER 1907

VOL. I—No 35

## Nous perdons du terrain

Il n'y a pas à se le dissimuler, l'influence canadienne-française rétrograde, et de déplorable façon, dans les conseils de notre administration fédérale, depuis quelques années. Et le fait, qui devait être tout à notre gloire, d'avoir un homme de notre race au premier poste, dans la Confédération canadienne, ne nous protège pas du tout contre la ruine qui nous menace de ce chef : loin de là. Sous prétexte de nous faire pardonner, par nos concitoyens de langue anglaise le périlleux honneur qu'ils nous ont accordé—comme jadis les Grecs offrirent aux Troyens le funeste "cheval de bois" qui recéléait dans ses flancs la trahison!—la nationalité canadienne-française, à force de donner des gages de son bon vouloir, achève de sacrifier toutes ses prérogatives et privilèges les plus sacrés. On croirait que cette distinction concédée à l'un des nôtres fut une faveur mendiée, et qu'il nous faut chèrement payer, plutôt que l'accession pure et simple du plus digne au plus haut rang.

Combien nous paraît-elle de plus en plus juste, cette déclaration que faisait jadis l'un des plus clairvoyants et patriotiques hommes d'Etat qu'ait produits notre race, sir Georges Etienne Cartier : "Je préfère rester au second plan, et imposer mes conditions, que d'accepter la première place et d'y subir ensuite la domination des éléments rivaux!"

Ces réflexions nous sont inspirées par un incident, en lui-même moins grave peut-être, mais des plus sérieux dans ses conséquences, et qui vient de se produire aux Communes du Canada. Le caractère de notre journal ne nous permet point de passer outre à ce détail de notre politique courante, sans en fixer la leçon qu'il comporte.

Nous avons déjà signalé la discussion soulevée au Sénat au sujet de la mise en force simultanée de nos nouveaux statuts révisés. La même question est venue devant les Communes, dès la reprise de la session, en janvier. Un groupe de députés, parmi lesquels MM. Bourassa, Lavergne, Monk et Borden, le chef de l'Opposition, ont proposé que la version anglaise n'entrât point en vigueur avant que la version française fût également préparée et ratifiée, la constitution décrétant que les deux langues sont pareillement officielles et doivent jouir des mêmes faveurs. Or, la version anglaise, comme il arrive infailliblement à Ottawa, est en avance d'une année, sur l'autre. Dans cette situation, le ministre a jugé qu'il n'y avait pas lieu de s'arrêter aux "scrupules" de la Constitution; qu'il convenait d'accorder sans cérémonie la préséance à la version anglaise, au risque de voir la version française en recevoir un choc qui pourrait la faire tomber en désuétude. Et le ministre a fait "donner" le bloc de sa majorité trop bien disciplinée—exception faite des libéraux-nationalistes, MM. Bourassa, Armand Lavergne et Robitaille—contre la proposition des constitutionnalistes francophiles, laquelle s'est trouvée ainsi repoussée, à plus de cinquante voix, par une majorité où figurent, à côté de plusieurs grits et toriers intransigeants, les noms d'un bon nombre de Canadiens-français, hélas!

Les remarques suivantes du correspondant parlementaire de l'un de nos quotidiens nous paraissent résumer assez bien la pénible situation. Elles nous tiendront lieu de plus amples commentaires :

"Donc, nous venons de perdre encore un point.  
"Mais n'en voulons pas aux Anglais. Regardons le vote. Vingt-cinq Canadiens-français ont voté contre l'égalité officielle de notre langue, tandis que vingt-cinq Anglais, tous conservateurs ont voté pour le respect intégral de la constitution. Les Irlandais, tout naturellement, ont donné comme un seul homme contre nous. M. Devlin lui-même, qu'un comté canadien-français vient d'élire, a voté avec son frère qui, lui aussi, représente un comté aux deux tiers canadien-français, contre le maintien de nos droits. Nous aurions

cent fois raison de reprocher à ceux-ci surtout, leur ingratitude, mais ce serait nous exposer à une dure réplique, quand ils peuvent nous dire : nous suis l'homme que vous adorez, et tant pis pour votre langue si le respect de vos droits nous tient moins au cœur que le respect d'un homme."

## Nos Chemins de Fer

Quelqu'un en qui nous avons pleine confiance, et qui fut témoin oculaire de l'incident, nous assure que l'AMI DU COLON a involontairement fait erreur, dans son rapport de la semaine dernière, sous le titre ci-haut, en imprimant : "MM. Génier et Cadieux furent même d'avis que le Pacifique Canadien, le véritable intéressé, n'accepterait point cette condition et préférerait abandonner la charte." Il nous déclare que cette assertion est contraire au fait. Nous nous empressons de rectifier en conséquence, toujours scrupuleux que nous sommes de rendre à chacun la justice qui lui est due.

## POUR LA FRANCE

### Des nuances à observer

Le très-révérénd Père dom Paul Benoit, C. R. I. C., supérieur-général de sa congrégation au Canada, et l'écrivain vigoureux, clairvoyant, auquel notre presse canadienne-française a souvent fait écho, et dont elle reproduisit naguère encore sa pénétrante étude sur "la paroisse canadienne", dans la *Revue Catholique des Institutions et du Droit*, a bien voulu honorer de la communication suivante notre modeste AMI DU COLON. Il s'agit de la copie d'une "lettre ouverte" que le savant religieux vient d'adresser à notre digne confrère, M. Joseph Bégin, directeur de la *Croix*, de Montréal. Dom Benoit nous envoie cette copie, avec autorisation de publier. Ce nous est un très grand honneur de le faire, et nous citons, sans commentaires :

Ave Maria!

Notre-Dames de Lourdes, Man.,  
11 janvier 1907.

Monsieur Joseph Bégin.

Cher Monsieur,

Je viens de lire dans la *Croix* du 29 décembre l'article signé XX. L'auteur accuse la France d'un "crime national plus grand que celui des persécuteurs païens," et "égal à celui de la nation déicide" d'un "crime épouvantable," pire que l'hérésie, du crime d'apostasie, et il déclare que la "nation française est finie."

Permettez-moi de vous dire que cet article est exagéré, faux, injuste.

L'erreur de l'auteur est de confondre la nation française avec son gouvernement. Le gouvernement peut être d'un mérite supérieur à celui de la nation à laquelle il préside, par exemple celui de Garcia Moreno; il peut être de même mérite, par exemple celui d'Edouard VII; il peut être d'un mérite inférieur, c'est le cas du gouvernement français actuel. Celui-ci est imposé à la France par les 25,000 franc-maçons du Grand Orient, les quelques mille franc-maçons des autres rites et par la poignée des juifs français, c'est-à-dire par une infime minorité. Il ne représente nullement l'immense majorité des Français, qui ne connaît pas la franc-maçonnerie et qui a en horreur les juifs.

La France est apostate?... Mais la France, n'est-ce pas ces 80 évêques que le gouvernement vient de chasser de leurs palais, ces 50,000 prêtres qui combattent avec leurs

évêques, cette multitude de laïques qui luttent depuis 30 ans contre les lois persécutrices, qui, par leur attitude lors des inventaires, ont empêché la fermeture des églises au moment fixé par la loi?

Je sais, cher Monsieur, que vous êtes tout à fait étranger à cet article; vous l'avez accepté ou subi à cause des bonnes intentions et peut-être des qualités personnelles de l'auteur, probablement en le désapprouvant intérieurement. Mais une autre fois, croyez-moi, écoutez absolument tout article semblable : il ne peut que nuire beaucoup à l'œuvre si méritante de votre journal. Il y a ici 200 familles venues de 200 paroisses diverses de France : elles connaissent au juste les dispositions des habitants qu'elles ont quittées; que peuvent-elles penser d'un journal où leurs concitoyens sont si étrangement calomniés?

Un des hommes les plus distingués de la France m'écrivait récemment : "A entendre certains journaux du Canada, on croirait que ceux qui les rédigent désirent voir la fin de la France : si jamais ces vœux insensés se réalisaient, ils seraient épouvantés de la nuit ou tomberait le monde."

Daignez me pardonner, cher Monsieur, cette plainte que je me suis permise non pas contre vous, mais contre l'auteur de l'article, et veuillez agréer, avec mes excuses, l'expression de mon sincère dévouement à votre personne et à votre vaillante feuille.

Dom PAUL BENOIT,

Sup. des Ch. Rég. de l'Im. Conc.

## "Sur la paille"

Dernièrement, Pie X recevait en audience un de ces vaillants curés de campagne comme il y en a tant chez nous, et tel qu'il fut lui-même jadis. Nous ne dirons pas de quel diocèse était ce curé, parce qu'il y en a de pareils dans tous les diocèses.

"Très Saint Père, dit-il au Pape, d'une voix un peu rude, vous nous mettez sur la paille!"

Comment! fit Pie X, étonné de l'accent, qui ressemblait presque à un reproche.

Eh bien! oui, reprit le curé, vous nous mettez sur la paille... et nous vous en remercions, parce que, si vous ne nous aviez mis sur la paille, nos ennemis nous mettaient sur le fumier!"

Pie X embrassa le curé.

Tous les deux pleuraient.

Oui, sur la paille! 50,000 prêtres de France y seront demain, et c'est pour cela que nous espérons.

N'est-ce pas sur la paille, sur la paille de la Crèche, que l'Eglise a commencé?

C'est Noël pour l'Eglise de France... Et tout Noël est une aurore...  
La Croix du Jura.

## ECHOS DU DEHORS

L'honorable M. Turgeon a répondu à une interpellation du député de Maskinongé que le gouvernement provincial ne se propose pas de vendre, cette année, de nouvelles licences de coupe de bois. Voilà qui va soulager d'un grand poids toutes les âmes des patriotes, que navrait ce sacrifice annuel de notre domaine national, troqué trop souvent pour un plat de lentilles.

Les élections générales, dans l'empire d'Allemagne, se sont terminées, vendredi le 25, par ce que l'on considère être une victoire signalée pour le gouvernement du chancelier Von Buelow. Ses partisans ont gagné une vingtaine de sièges, à peu près tous enlevés aux socialistes, ce dont les amis de l'ordre ne se plaindront pas trop. Le Centre, ou parti catholique, paraît avoir maintenu ses positions, c'est-à-dire remporté une centaine de sièges. Il reste le groupe homogène le plus puissant du reichstag allemand.

Une influente délégation, ayant

à sa tête Mgr Mathieu, recteur de Laval à Québec, et notre distingué sociétaire, M. G. N. Gastonguay, président de l'Association provinciale des arpenteurs, est allée solliciter de l'honorable M. Gouin l'aide du gouvernement de la province, pour la fondation, à Québec, d'une école spéciale d'arpentage, rattachée à l'Université Laval. L'honorable Premier Ministre a fait bon accueil à la proposition et laissé espérer que son gouvernement favoriserait un tel progrès. Nous souhaitons qu'il se donne ce mérite.

On assure que sir Wilfrid Laurier a profité d'une occasion où M. Armand Lavergne lui présentait une députation de ses électeurs pour excommunier le jeune député de Montmagny, devant ses mandants. Il le rejette des rangs ministériels, parce que M. Lavergne s'est permis d'enregistrer librement quelques votes à l'encontre des caprices du ministère. Le geste n'est pas beau, et il n'ajoutera rien à la gloire du Premier Ministre du Canada. La sentence rejailit sur notre député, M. Bourassa, l'inséparable compagnon des luttes nationalistes de M. Lavergne. Qu'en résultera-t-il? Il paraît que M. Lavergne, comme le fit un jour M. Bourassa, songe à remettre son mandat et à défier le ministère d'aller empêcher ses électeurs de Montmagny de le lui confier de nouveau. Si tient parole, et qu'il vienne à triompher, avec le concours de tous les éléments indépendants et patriotes, qui devront se rallier autour de lui, ce sera un rude camouflet pour le Premier Ministre.

L'élection provinciale particulière qui se tenait, dans la division S. Antoine de Montréal, le 24 janvier, s'est terminée par l'élection du candidat conservateur, M. Gault, à près de 1000 voix de majorité. Il importe de noter, toutefois, que M. Gault, malgré ses professions de foi conservatrice, s'est engagé à donner "franc jeu" (fair play) à l'administration libérale actuelle, qui régit à Québec.

Par la mort subite de l'honorable Andrew G. Blair, à Fredericton, le 25 janvier au soir, le Canada perd un politicien qui avait du talent et de la décision; qui a soulévé un certain tapage autour de son nom, par de contradictoires attitudes. Il ne laissera, pourtant, guère de traces en notre histoire, bien qu'il ait été plusieurs années Premier Ministre de sa province, le Nouveau Brunswick, puis ministre fédéral important, etc. C'est qu'il fut un prototype de cet opportunisme cynique, qui gâte les meilleures carrières.

Le parti libéral, à la législature d'Ontario, décapité par l'élevation de M. Ross au Sénat, vient de se choisir pour leader M. Graham, député de Brockville et jadis l'un des plus brillants collègues de M. Ross au pouvoir. M. Graham est un journaliste, qui a passé par le  *Herald*, de Montréal, le  *Free Press*, d'Ottawa et qui dirige aujourd'hui le  *Brockville Record*. Il fait honneur à la profession; nous lui souhaitons la bienvenue à son nouveau poste.

M. Tellier, député provincial de Joliette, et notre estimé collègue en C.C.N., paraît se disposer à entreprendre une campagne contre le sacrifice de nos pouvoirs hydrauliques provinciaux aux appétits insatiables de la spéculation. Il vient de se faire donner des statistiques très complètes, à la Législature, afin de savoir où nous en sommes de ce gaspillage criminel, et de pouvoir mieux définir le remède qu'il convient d'y apporter. M. Tellier est bien l'homme qu'il faut pour entreprendre cette campagne de salut public, dans le but de conserver à notre province et à notre peuple quelques-unes des plus claires ressources publiques qui nous restent encore. Nous lui engageons avec plaisir le modeste concours de l'AMI DU COLON.

Voici que le *Soleil*, à son tour, vient faire sa cour au Juif d'Allemagne que les sectaires de France nous ont envoyé pour représenter, à Montréal, l'anti-christianisme dont ils s'inspirent. Le *Soleil* fait queue à la  *Presse*, au  *Canada*, voire même à la  *Presse*, dans ce balaï-matin au désir des loges. Cette boutade obséquieuse du *Soleil* à la prétention d'être un panegyrique du monsieur que l'on discute à bon droit, dans les cercles respectables. Elle est de la même plume qui cherchait naguère à exonérer nos franc-maçons de la responsabilité d'avoir provoqué le renvoi du regretté M. Kleczkowski. Décidément, l'esprit qui règne aujourd'hui au *Soleil* est bien le même qui rendit, jadis, tristement notoire l'*Echo du Manitoba*, de néfaste mémoire.

Le métier de journaliste militant est plutôt rude à exercer, de ce temps-ci, si nous en jugeons par les infortunes judiciaires qui surviennent à plusieurs de nos confrères. A Québec, c'est le *Soleil*, aux prises, devant les assises, avec un M. Poitras qui l'accuse du crime de libelle; c'est aussi M. Leduc, de la  *Libre Parole*, condamné à \$80.00 d'amende pour avoir fait la  *Bâtelle*, un journal d'occasion, sans y mettre les précautions qu'aurait voulu M. l'avocat Turcotte; c'est M. l'échevin Huard, fondateur de la même  *Libre Parole*, pris à partie par le même M. Turcotte; c'est M. Barthe, rédacteur et M. Landrieux, éditeur de la  *Vigie*, recherchés judiciairement pour libelle, par M. Huard. A Montréal, c'est M. Bégin, de la  *Croix*, poursuivi au criminel et menacé au civil, par la Cie de Publication de la  *Patrie*; c'est le  *Canadien* renaissant, dont le directeur se voit déjà l'objet d'une menace de poursuites criminelles, de la part de l'honorable M. Jean Prévost; c'est le  *Nationaliste*, le spandassin par excellence, poursuivi par le même M. Prévost; en butte à des difficultés de même nature avec le propriétaire du  *Moniteur du Commerce*, et qui reçoit une nouvelle sommation, pour \$10,000 de dommages-intérêts, de la part de la Cie d'Armurerie Ross. Et l'irréductible Asselin, qui ne s'estime peut-être pas assez engagé comme ça, trouve encore le loisir, au sein de tout ce brouhaha, de faire traduire à la barre du tribunal d'enquêtes criminelles, sous la grave accusation de faux en écritures publiques, cinq à la fois des échevins de la ville de Montréal...

Il y a décidément de la poudre dans l'air, et le moment ne paraît plus opportun de réclamer, avec M. Asselin, une révision de notre loi de libelle, dans le sens d'une plus grande liberté et d'une moindre licence de la presse.

Délicieux, le dernier *Bulletin du Parler Français*-janvier 1907--avec les critiques torquantes du "Sarcléur", au sujet de quelques fins fleurs de notre prose journalistique courante, et très instructif aussi, grâce aux études, magistralement enlevées, de notre confrère Héroux sur "Le parler français et les journalistes", aussi bien que de M. l'abbé F. Z. Decelles, du séminaire de S. Hyacinthe, sur "La langue populaire dans les  *Forestiers et Voyageurs* de J. C. Taché."

C'est assurément une piastre bien placée, pour tous les philologues français, que celle qu'ils consacreront à suivre, chaque mois, cette publication d'élite.

Sentences anti-maçonniques  
"I faut généralement leur pour suspects et écarter les sociétés qui, échappant à toute influence religieuse (\*) peuvent facilement être dirigées et dominées plus ou moins par des franc-maçons."  
LEON XIII, Pape.

(\*) Les Ligues de l'Enseignement, l'Alliance Française, et autres pareilles sont de ce genre. — N. d. R.

## Chronique Régionale

### S. Rom d'Amberot

Un vieillard du nom de Paul Beaudry, 80 ans, sellier de son état et domicilié en notre paroisse depuis environ six mois, était trouvé mort, su et abandonné dans sa maison, le mardi 15 janvier dernier, à midi. On croit qu'il a succombé à la rigueur du froid, combinée, peut-être, avec des excès de boisson forte. On prétend qu'il a encore sa femme, résidant quelque part dans Ontario. Nos autorités municipales ont disposé du cas au meilleur de leur connaissance.

Nous saluons avec joie le retour au milieu de nous de notre estimé curé, qui a passé quelque temps en traitement à l'hôpital.

### FERME-NEUVE

Au chantier de Raul Charbonneau, dans le second rang du canton Moreau, Louis Racine, en tombant de son sleigh, s'est brisé la cheville du pied. Son compagnon de travail, Albert Rivet, l'a conduit au village où il fut pansé.

Les colons du haut de la rivière du Lièvre étant satisfaits du rendement que leur a donné leur fromagerie, l'an dernier, vont augmenter leur troupeau, ce printemps.

L'an dernier, onze patrons seulement ont fourni du lait, ce qui leur a rapporté, durant quatre mois et demi \$2,500.00.

Mme Norbert Bélanger est décédée à 2 heures a.m., jeudi le 24 janvier. Elle laisse pour déplorer sa perte un mari inconsolable et dix jeunes enfants.

Il se fait, cet hiver, 5,000 cordes de bois pour la pulpe, dans les environs de notre village.

M. le curé, qui était parti lundi de la semaine dernière, avec son oncle M. Beauchamp, en voyage à Sainte Agathe, nous est revenu le jeudi. Il est reparti dimanche, accompagnant son voisin, le curé du Rapide de l'Original, dans une tournée à Montréal, Ottawa et Québec.

### S. FRANCOIS REGIS

(Lac aux Ecorces)

L'établissement d'une beurrerie, qui était depuis un certain temps à l'état de projet en notre paroisse, va enfin se réaliser, de bonne heure au printemps. Un syndicat s'est formé, qui se compose en grande partie des diverses familles Plouffe, lesquelles se trouvent au nombre d'une demi-douzaine au moins par ici; le matériel nécessaire a été ordonné, le fabricant a été retenu, et la bâtisse va se construire incessamment. Nous sommes encouragés à croire au succès de cette nouvelle industrie chez nous, grâce aux résultats très favorables déjà obtenus par nos voisins de Ferme-Neuve et de S. Gérard de Montarville.

Voici que nous avons l'heureuse perspective d'obtenir enfin la réalisation d'un vœu que nous caressons depuis longtemps. Monseigneur l'archevêque d'Ottawa, notre Ordinaire vénéral, aurait répondu aux demandes pressantes de nos paroissiens qu'il est disposé à nous nommer un curé résident, dès qu'il aura à sa disposition le sujet voulu.

### S. Aime du Lac des Iles

Le 25 janvier avait lieu ici le service de Donat Bazinet, mort à quinze ans. Il s'est épuisé dans une marche trop longue et trop précipitée. Il y a au-delà de deux ans qu'avait eu lieu la dernière sépulture d'adulte. Le service fut chanté par M. le curé Lemonde.

M. le curé nous a apporté une magnifique lampe du sanctuaire, don de Mlle Eugénie Guy.

L'AMI DU COLON

Organe de la Coopérative des Colons du Nord.

JOURNAL HEBDOMADAIRE

Imprimé et publié à Nominigüe, Comté de Labelle, Qué.

TARIF DES ABONNEMENTS

Pour l'année, \$1.00
Pour six mois, 0.50
Le numéro, 2 sous

L'abonnement est payable d'avance. Quand il est payé pour un an, il donne droit au titre et à la qualité de "membre actif" ou de "membre adhérent" de la Coopérative des Colons du Nord, selon que le souscripteur appartient ou non à la région Labelle.

Adresse Postale :

L'AMI DU COLON, Nominigüe, Qué

NOMINIGÜE, 1 FÉVRIER 1907

PROPOS AGRICOLES

Culture des racines

Les racines fournissent des ressources précieuses pour la nourriture des vaches, durant l'hiver, et si l'ensilage fait défaut, c'est-à-dire si l'on n'a pas eu soin de semer du grand blé d'Inde, on peut presque dire que les plantes-racines : betteraves, carottes, navets, sont indispensables à la bonne alimentation des vaches laitières.

Malheureusement, beaucoup de cultivateurs hésitent à semer de ces plantes-racines et la raison qu'ils en donnent c'est que les rendements n'ont pas toujours été aussi bons qu'ils l'auraient voulu.

Mais remarquez, et faites bien attention, que ces succès sont accidentels ; et, la plupart du temps, ils proviennent de ce que l'on n'a pas conduit cette culture ; les sarclages ont été insuffisants ou faits trop tard. De plus, on s'expose presque sûrement à n'obtenir qu'une récolte médiocre si l'on fume seulement au printemps une terre pauvre, que l'on ensèmera en carottes ou en betteraves quelques jours après. Dans ce cas, le fumier n'aura pas eu le temps de se décomposer et d'enrichir le sol où la plante devra prendre racine et se développer. On aura beaucoup plus de chances en fumant cette terre peu riche, dès l'automne précédent.

Comme place dans la rotation, il est avantageux de faire venir ces racines après la patate, dont la culture aura ameubli et nettoyé le sol : les sarclages sont plus aisés.

Bon travail, bon résultat

L'avocat studieux, qui prépare bien ses causes, gagne ordinairement ses procès, ce qui lui attire des clients et lui assure le succès dans sa carrière.

L'instituteur qui se donne de la peine pour enseigner avec soin et faire faire des progrès à ses élèves trouve toujours de l'emploi, avec un traitement élevé.

Le prédicateur qui prépare bien ses sermons, se mettant à la place de son auditoire, pour savoir que lui dire et comment le lui dire, réussit à se faire écouter utilement et efficacement.

De même l'ouvrier agricole, le colon courageux, le cultivateur intéressé et soigneux sont, en général, bien récompensés de leurs travaux. Car il n'y a pas de carrière où le travail bien fait est plus rémunérateur que dans l'agriculture. Que le cultivateur laboureur, herse, bine et fasse sa besogne en temps convenable et avec soin : sa récolte sera abondante.

Le cultivateur négligent, nonchalant et paresseux ne réussit presque jamais.

Cultivons les légumineuses

On appelle de ce nom les plantes telles que trèfle, luzerne, fèves, pois, lentilles, vesces, etc., qui ont la propriété essentielle de renfermer une quantité considérable d'azote, qu'elles puisent, non pas dans les profondeurs du sol, mais bien dans l'air. Les savants nous disent que l'atmosphère est très riche en azote, et l'on ne fait de tort à personne en cultivant des plantes qui s'en emparent à notre bénéfice.

En effet, les légumineuses, grâce à cette grosse proportion d'azote, fournissent à l'alimentation du bétail plus de protéine que tous les autres végétaux. A cause de cela, elles permettent de nourrir, sur la même surface cultivée, un nombre de vaches laitières beaucoup plus élevé, et dans des conditions favorables à la lactation.

D'autre part, les animaux rejettent toujours dans leurs déjections une partie des principes dont ils se nourrissent, on peut dire que la ration étant riche en azote, le fumier le sera aussi.

Donc, les légumineuses assurent au bétail l'alimentation la meilleure, la plus profitable, et procurent le fumier le plus riche de tous.

Adonnons-nous donc, chaque année davantage, à la culture de cette famille de végétaux, pour le plus grand bénéfice de nos vaches laitières et pour améliorer la qualité de nos fumiers. Et par conséquent, veillons à ce qu'au printemps prochain, sur toutes nos fermes, nous ayons à cœur :

1o D'avoir un champ sur lequel il soit semé une douzaine de livres de trèfle ou de luzerne, dans une céréale telle que orge, seigle, blé...

2o D'avoir aussi quelques parcelles bien déterminées, et destinées à recevoir, de mois en mois, successivement, une semence mélangée de pois avec lentilles, ou avoine avec lentilles, dans le but de concourir, avec les prairies, à nourrir les vaches pendant l'été.

LE FERMIER DE L'ANNONCIATION

Tribune de nos Lecteurs

6 janvier 1907.

A L'AMI DU COLON,

Nominigüe, P. Q.

Bon ami,

Je vois avec plaisir dans ton numéro du 28 décembre, la gentille façon avec laquelle tu chatouilles les oreilles des grands journaux Presse, Patrie. Tous mes compliments.

Il faut que tous les Canadiens, et les autres aussi, sachent bien que les grands journalistes ne sont presque jamais des hommes. Ce sont des cruches de grande capacité, ou bien de grands mannequins dans lesquels la tête se cache.

Lors donc que l'on aperçoit le bout de l'oreille, ôte tes gants, n'en mets plus, et tire cavalièrement, énergiquement. Si c'est le bout de la queue qui passe, mets le pied dessus, aie une bonne cravache et v. s. y à tour de bras. Si tu casses la cruche, y a pas de mal ; d'ailleurs, il y en a de défilées, et si tu fais sortir la bête, c'est bien.

Ton ami,

J. TISSERAND.

La Presse Catholique

Urgence d'une action vigoureuse au Canada

"Nous ne saurions oublier que l'erreur est un poison ; que le poison des esprits dans la profession de la vérité ; qu'il leur inocule je ne sais quel goût malsain pour les fausses doctrines ; qu'il caresse secrètement toutes les passions humaines ; qu'il suscite facilement des haines et des complots contre les gens d'Eglise, surtout contre les congrégations religieuses et contre la suprême autorité du Pontife Romain. Aussi sont-ils rares les hommes qui s'élèvent au-dessus des autres et brisent, d'une main résolue, le filet des aberrations nationales.

Il tombe sous le bon sens qu'en présence du déchaînement des partis ; de leur opposition générale aux doctrines et aux pratiques du christianisme ; de l'exécrable esprit d'une presse franc-maçonne acquise, par trahison, à tous les égards, il y a place, au Canada, non seulement pour les humbles bulletins ecclésiastiques, mis au service de la piété ; mais l'urgence d'une presse intégrée et éclairée, catholique intransigeante, militante, surtout prête à signaler tous les précipices, à dénoncer tous les faux pas, à s'élever, comme un mur d'airain, contre toutes les prévarications de la politique.

"La première chose à faire au Canada, c'est de créer quinze journaux catholiques ; c'est de leur créer, par l'épiscopat, des ressources ; c'est de leur découvrir, par le sacerdoce, des abonnés. Sinon, ne me parlez plus de laurier ; vous ne cultivez plus que le cyprès. Mais si vous voulez vivre, vous conserver, vous étendre, rappelez-vous que si saint Paul revenait au monde, il se ferait journaliste ; mettez la plume à la main de vos prêtres ; demandez au Ciel de vous susciter des laïques hardis à la plume ; et criez à tous les soldats de la presse catholique : En avant toujours !"

Mgr JUSTIN FÈVRE.

CALENDRIERS

Nous en avons reçu quelques-uns, et de fort jolis, de la part de certains de nos annonceurs, tels que la maison A. T. Constantin, La Providence, l'American Tobacco Co. Nos compliments et grâtes aux envoyeurs.

M. DEROUIN, marchand de foin, de S. Jérôme, comté de Terrebonne, a constamment en mains du foin de première qualité et à bon marché. Avis à ceux qui en ont besoin. M. Derouin s'occupe aussi de la vente des terres à S. Jérôme et alentour ; il invite les clients.

LE BYRRH est le meilleur des Vins Toniques et Apéritifs connus. ESSAYEZ-LE Agents au Canada : HUDON, HEBERT & CIE, Limités MONTREAL.

Rheumatism Guérison radicale garantie par LE REMÈDE D'ALBERTS 30 ans de succès, \$1 la bouteille. A. E. HUGHES & CO., P. O. B. 539, Montréal, Canada.

Banque d'HOCHELAGA St-Jerome, Que. Capital payé \$2,000,000. Fonds de Réserve \$1,600,000. Tentes affaires transigées par la maille reçoivent une attention spéciale. ALEX LEFORT, Gérant.

ALYRE CHARLEBOIS Le Grand Entrepot de la Gare, à Nominigüe... Tient constamment un assortiment complet de foin, grain, et autres provisions. ALEX LEFORT, Gérant.

Dr Henri Cartier Médecin Général et Chirurgien Cabinet de consultation, chez M Gadoury, coin S François-Xavier et Sacré-Coeur, NOMINIGÜE.

O. Brassard HORLOGER et BIJOUTIER. L'Annonciation, Qué. SPECIALITE : Reparations Bureau ouvert à Nominigüe, le samedi de chaque semaine à l'Hôtel Gauthier. Agent de l'assurance contre le feu La Providence.

E. J. Leblanc NOTAIRE, L.L.L. Nominigüe, Qu

Demandez les fameux cafés "St-Marc" - ET - "La Créole" Augustin Comte & Co IMPORTATEURS DE Thés, Cafés, Epices, etc., etc. 442, rue St-Paul, MONTREAL.

Joachim Gélinas, L.L.L.

AVOCAT

15 rue Saint-Jacques MONTREAL

BUREAU A L'ANNONCIATION : 1er et 3ème samedis de chaque mois à la pension Aimé Reumont. BUREAU A NOMINIGÜE : 1er et 3ème dimanches de chaque mois à la pension Martineau.

P. J. Chartrand Paul Ls Lurgeor

Chartrand & Turgeon COMPTABLES

55, rue St-François Xavier

Bell Tel. Main 3141 Tel. March. 642 Montreal.

A VENDRE.—Lot 31 et 32, 4e rang Marchand, maison et écurie, 25 arpents de faits, à 2 milles du village. S'adresser à Gédéon Jérôme.

La Banque des Marchands DU CANADA

Annonce qu'elle a ouvert une succursale à

SAINT-JOVITE

[Chez le NOTAIRE P. A. BARRETTE]

Le bureau de cette succursale sera ouvert chaque LUNDI et VENDREDI soir et chaque MARDI et SAMEDI, toute la journée.

Toutes les affaires d'une banque y seront traitées de la manière la plus libérale. Une attention spéciale sera donnée aux besoins des cultivateurs.

A toutes les affaires reçues par la maille il sera porté une attention spéciale.

ARGENT PRETE

L'argent sera libéralement prêté sur des billets signés par des personnes responsables.

DEPARTEMENT D'EPARGNE

Des comptes pourront être ouverts pour la somme d'une piastre en montant, dans le Département d'Épargne, et l'intérêt sera payé au taux le plus élevé, savoir 3 pour cent. Cet intérêt sera ajouté au capital deux fois par année. Votre argent peut être retiré en tout temps sans donner d'avis.

J. B. DONNELLY, Gérant

La Caisse d'Économie des Cantons du Nord Saint-Jérôme, Que.

Fait toutes sortes de transactions d'argent. Escompte les billets de commerce et les Billets d'encan. Fait toutes espèces de collections. Traités émises sur toutes les parties de l'Amérique. Traités des pays étrangers encaissés au taux le plus bas. Intérêts alloués sur dépôts.

R. DESCHAMBAULT, Gérant.

Dr J. Pinault

Médecin et Chirurgien

Gradué de l'Université Laval de Québec. Licencié du "Board of registration in Medicine" de l'état du Massachusetts, E. U. L'ANNONCIATION, Qué

Les secrets de la Chasse aux Renards, Belettes, Bêtes Puantes, Martres, Fouines, Visons, Rats (fusqués, Loutrés et Loups, ainsi que de la destruction des rats de maison et grange, souris et mulots.

Dans ce livre sont indiqués les noms et les prix des drogues à pièges, poisons, etc., pour faire suivre et tuer le gibier. On enseigne comment empoisonner les chiens ou autres animaux domestiques de ses voisins ou les siens propres. Sur réception de 30 cts en monnaie (pas de timbres), nous expédions ce livre par la maille à nos frais et risques.

Pharmacie Veterinaire

Dr. Grignon, STE-ADELE, Que.

N. B.—On est prié d'indiquer le nom du journal sur lequel on a lu cette annonce.

Le Magasin General du Depot

NOMINIGÜE, Qué. Z. RENO, Gerant Fleur et hardes faites.

SPECIALITE : Fonds de banqueroute Achat et échange de pro luits agricoles. Fourrages, Peaux, laine, cuir, vieilles claques, crin, etc.—Logis pour colons. —UNE VISITE EST SOLLICITEE—

LA PROVIDENCE

ASSURANCE CONTRE Bureau Principal: 52 Rue St-Jacques



MUTUELLE LE FEU

Directeurs de La Providence MM. J. E. Duhamel, N.P. inspecteur de bureaux d'enregistrement ; président, l'hon. M. Jean Prévost, ministre de colonisation ; MM. Lafontaine, Berthier, Bissonnette, Montcalm, Girard Rouville, Daigneault, Bagot, tous députés provinciaux, MM. L. H. Desjardins, Terrebonne, Henri Boucher, St-Barthélemi, S. P. Champoux, Joliette, L. A. Picard, secrétaire-gérant, Westmount.

Bureau Principal : 52 RUE SAINT-JACQUES, MONTRÉAL

Souscription exigée par la loi: \$200,000.00

Assurance en force: \$1 500,000.00

Pourquoi devons-nous encourager cette compagnie ?

- 1o. Parce qu'elle est dirigée par des hommes d'expérience, solvables et honnêtes ;
2o. Parce qu'elle donne toutes les garanties nécessaires, proportionnellement à ses responsabilités ;
3o. Parce que ses taux sont les plus bas et qu'elle choisit ses risques ;
4o. Parce que c'est une institution nationale, encouragée par nos hommes d'affaires ;
5o. Parce que l'argent des assurés reste dans notre province ;
6o. Parce qu'elle n'emploie que des agents habiles, instruits et honnêtes ;
7o. Enfin, parce qu'elle règle promptement et libéralement ses pertes.

N. B.—On demande des agents pour les villes et la campagne. S'adresser au Secrétaire-Gérant : L.-A. PICARD, Montréal.

A Nominigüe, s'adresser à M. Amédée DENAULT, Editeur-rédacteur de l'AMI DU COLON, rue S. François-Xavier.

MOBILIER RELIGIEUX Gaston Vennat 51, St-François-Xavier, MONTREAL

AGENT GÉNÉRAL POUR LE CANADA DES MAISONS FRANÇAISES SUIVANTES :

BIAIS FRERES & Cie, de Paris.

Ornements d'Eglise, Bronzes, Vases Sacrés, Tissus, Broderies et Galons, fournitures diverses pour ornements.

AMÉDÉE BOLLEÉ.—Le Mans, (France) Fonderie de cloches.

INSTITUT CATHOLIQUE DE VAUCOULEURS (France)

Les plus vastes établissements d'art religieux du monde. STATUES, GROUPES, CHEMINS DE CROIX, AMEUBLEMENT D'ÉGLISE de tous genres et en toutes matières.

DESSINS ET DEVIS SUR DEMANDE

N. B.—On traite, à NOMINIGÜE, QUE., avec M. Amédée Denault, rédacteur de l'AMI DU COLON, rue S. François-Xavier

ST-AMANT & BOISVERT Ferronneries et Quincailleries GROS ET DETAIL

Articles de construction : Vitre, Huile et Peinture de toutes sortes. Verre double pour porte. Couleur à l'huile et au Japon. Fer en barre, Acier en barre. Tuyau de toutes dimensions, Pompes, Fittings.

Nominigüe, Que.

ROCH JETTE P. E. FORGET

Photographie Générale

Magasin General

Maison de Nominigüe

SPECIALITE : Vues et paysages de la région Labelle. Cartes postales illustrées des vues du Nominigüe. Photographie sur zinc et sur carton. Photographies a bon marché, pour personnes seules ou pour groupes.

NOMINIGÜE, Qué.

J. A. LALANDE & FILS

Magasin General

Près du Carré Central.

Fleur, avoine, foin, grain de tous tessortes, épicerie, ferronneries briques, chaux, Harnais, marchandises sèches.

NOMINIGÜE, Qué.

A VENDRE

Un petit engin à vapeur, chauffant à la gazoline, et de la force 1 1/2 cheval-vapeur. Une occasion de bon marché. S'adresser au Monastère des Chanoines Réguliers, Nominigüe, Qué.

HOTEL POMINVILLE

Ancien Hotel Beaulieu

Rue Notre-Dame, à mi-chemin entre la gare et l'église. Bonne table, repas aux prix ordinaires. Chambres nombreuses et très confortables. Chauffage à l'air chaud. Privés dans la maison. Chevaux et voitures à la disposition des voyageurs.

Voitures à tous les trains transport gratuites. Prix modérés ; service général excellent. NOMINIGÜE, Qué.

LEON LEPINE

PEINTRE, DECORATEUR, LETTREUR et TAPISSIER.

Fait tous ouvrages dans ces lignes, proprement et à prix modérés.

Hotel du Nominigüe

Z. BARRETTE, Prop.

L'hôtel le plus rapproché de la gare. Omnibus à l'arrivée de tous les trains : Système de chauffage à l'eau chaude. Water closets (Privés) dans la maison. Patronné par les touristes.

# GRANDE VENTE DE REPARATION

## TOUT POUR RIEN

Vu le manque d'espace nous avons résolu d'agrandir notre établissement et à cette occasion nous ferons la plus grande vente à bon marché qui se soit vue.

Nous avons le plus beau choix de prélat de 2 verges de large que nous sacrifions à 15c. Au-delà de 30 patrons différents.

## Convertes en Flanellette

Belles grandes couvertes en flanellette blanche pour 70c. la paire. Nous venons de recevoir un gros lot de broderie, jolis dessins, bonne largeur pour le. en montant.

## Coton Jaune Coton Jaune

Notre coton vaut la peine d'être acheté; nous le vendons au prix de la manufacture: 7c. la verge ce qui vaut 10c. partout ailleurs.

## CADEAUX! CADEAUX!

Avec n'importe quelle marchandise nous donnons des coupons pour le plein montant de vos achats, ce qui vous donne l'avantage d'orner vos maisons sans qu'il vous en coûte. Lorsque vous aurez pour \$40.00 de ces coupons, vous aurez droit à de très jolis cadeaux, aussi utiles qu'agréables.

Sur demande nous enverrons des échantillons.

Profitez des offres de la Maison

# A. T. CONSTANTIN,

3601, rue Notre-Dame,

—S. HENRI de MONTREAL.—

Et encouragez l'AMI DU COLON, J. H. Constantin, ancien colon du Nord.

## UNE HISTOIRE PAR SEMAINE

### VISION de HOLLAND

C'était un bon tisseur, ce Holland, intelligent, bon causeur. Ses amis l'écoutaient, bouches bées. Mais (car il y a un mais) des idées fausses... pas amateur de la calotte, pour ça, non!

Ce soir-là, après avoir vidé d'innombrables verres, Holland avait aussi vidé son cœur et exposé, à son camarade Henry, ses idées sur les curés: "Ah! disait-il, mon vieux, je n'étais pas contre la calotte, mais Desmons et Renard m'ont converti. Et maintenant tu sais que je ne suis plus naïf."

—Ah bah! et quelle est cette grosse objection?

Holland se recueillit, et, comme s'il assénait un coup de massue au brave Henry, il s'écria: "Les curés sont contre l'ouvrier. Desmons l'a dit: l'Eglise, c'est le gardien du coffre-fort. Répond à ça, toi!"

Et triomphant, Holland avala une choppe: "Mon cher, répondit Henry, sans paraître du tout assommé, mon cher, je suppose que la religion catholique n'ait jamais existé, pas de curé, pas de calotte..."

—C'est ce qui aurait été chic, s'exclama Holland, c'est alors qu'on aurait été heureux, car Renard le disait, et il parle, Renard, je ne te dis que ça! "Citoyens, nous disait-il, le char ouvrier est embourbé dans la misère: la faute à qui? Aux curés, pardi, car l'ornière, c'est l'Eglise, et sans l'Eglise, l'ouvrier serait heureux!"

Le brave Henry n'a pas sa langue dans sa poche. Je ne sais pas ce qu'il répondit; mais quand, du beffroi d'Estaires, tomba le signal de la retraite, Holland plus ou moins éméché, partit songeur.

Le lendemain, c'était chômage: Après plusieurs assauts livrés à sa chère moitié, assauts repoussés avec perte, Holland dut avouer qu'il n'y aurait pas moyen de boire une choppe, ce lundi-là. Plus un rond. Et, pour passer le temps, il ouvrit un livre qu'Henry lui avait passé, intitulé "Que serait l'ouvrier sans les curés?" "La réponse est facile, murmura Holland, l'ouvrier serait heureux, voilà tout. Mais lisons quand même le bavardage clérical que m'a passé Henry."

La lecture l'intéressa, et il passa la journée en tête-à-tête avec le livre.

Mais c'était trop en un seul jour, et la nuit fut agitée. Tout ce que le livre contenait repassa par la tête de Holland.

Et toute la nuit, il rêva.

Me voilà bien drôle, murmurait Holland. Il se voyait vêtu d'une tunique de toile grossière, comme une blouse, serrée à la taille par une ceinture de cuir—les jambes nues... des sandales aux pieds. Il se trouvait dans une grande cour entourée de colonnes, au milieu un jet d'eau. "Bein! c'est rien drôle, ici, grogna Holland, tout ahuri."

Un homme passait, superbe, vêtu d'une tunique d'un blanc éclatant, bordée de pourpre. Holland s'approche et poliment: "Dites donc, ouisque je suis?" L'autre le toisa.

"Silence, esclave, oses-tu m'adresser la parole? Il est vrai qu'on vient de t'acheter. Va trouver, à l'ergastule, le maître des esclaves."

Et l'homme s'éloigna, avec une moue méprisante: "Bein! en voilà un sale moineau, celui-là, avec son herbe à stule, mais qu'est-ce que tout ça veut dire? Ah! mais voilà un camarade, il m'expliquera."

Un homme à la tête rasée, habillé comme Holland, arrivait, en effet.

"Toi, au moins, tu vas m'expliquer, où suis-je? et qu'est-ce que tu fais ici?"

—Quoi, tu ne sais pas que tu es à Rome, chez le sénateur Pudens. On t'a acheté hier.

—Acheté! s'écria Holland, furieux, je ne suis pas une bête, moi!

—En effet, tu es moins que cela, tu es esclave.

—Je suis ouvrier et pas esclave.

—C'est la même chose. Ici, à Rome, nous sommes un million et demi d'esclaves, à peine y a-t-il un demi-million d'hommes libres.

—Lâches que vous êtes, cria Holland. Faites la grève donc, faites la révolution.

—Tais-toi, malheureux. Plusieurs fois, les esclaves se sont révoltés; 200,000 se réunirent avec Eunus; ils furent assiégés et réduits à manger leurs femmes et leurs enfants; 20,000 furent crucifiés.

Plus tard, avec Spartacus, c'est 6,000 qui furent cloués à des croix. Et toi-même, prends garde, n'oublie pas que nous sommes traités comme des choses. Veux-tu être jeté aux bêtes?"

Holland se gratta la tête.

—Alors, c'est ça la condition de l'ouvrier. Mais en quelle année, sommes-nous donc. Je perds la tête, c'est sûr."

L'autre s'approcha de Holland, et tout bas.

—Connais-tu Bethléem?

—Bethléem, petite ville de la Judée, murmura Holland qui savait son catéchisme.

—Il y a cinquante ans, est né là un enfant merveilleux, l'espoir de l'esclave. Connais-tu Jésus, le Christ?

—Mais oui, répondit Holland, je suis chrétien, un chrétien à gros grains, comme on dit. Je crois être en 1906, il paraît que je suis en l'an 50, et je n'y usis plus du tout.

—Comment, tu es chrétien, alors tu es un frère pour moi. Ah! prenons patience, quoique esclaves, c'est la religion du Christ qui nous délivrera. Mais viens, et vois."

Et Holland visita la maison. C'était un spectacle révoltant que celui des malheurs des esclaves.

Dans un coin s'ouvrait une sorte de cave sans air et sans lumière. A coup de lumière, un intendant y poussait des malheureux comme un vil troupeau.

—C'est l'ergastule, le logement de l'esclave, expliqua l'ami de Holland.

—Et la nourriture est en rapport avec le logement.

—La nourriture, un peu de pain; quelques olives tombées avant la maturité.

—Et le dimanche, on peut boire une choppe au moins? bougonna Holland.

—Pas de repos pour l'esclave, quel que soit le jour.

Il n'y a qu'une chose qu'on ne marchandait pas ici, ce sont les coups.

—Mais alors, c'est l'enfer ici.

—Tu as raison, c'est l'enfer, ne sais-tu pas que notre voisin Polion fait jeter à ses murènes, une sorte d'anguilles, des esclaves vivants pour qu'ils soient dévorés?

Ne sais-tu pas qu'hier l'empereur fit tuer un esclave qui avait laissé mourir un coq de bataille?

Ne sais-tu pas qu'on coupe aux ouvriers cordonniers les nerfs des jambes pour leur ôter la possibilité de s'enfuir; que, pour le plus léger délit, pour un caprice du maître, l'esclave expire sous les verges ou sur la croix, suspendu en l'air, livré tout vivant aux oiseaux de proie.

Et tout à l'heure, après le dîner du maître, 2 ou 3 esclaves se battent à mort pour lui rendre agréable la digestion.

Et sur toute la terre, c'est le même spectacle, les mêmes cruautés.

—Mais qui nous délivrera donc?

—Qui? je te l'ai déjà dit, le Christ! Déjà un des seigneurs les plus riches de Rome vient de donner la liberté à tous ses esclaves. On l'a traité de fou. Mais, moi, je sais pourquoi il a fait cela: il est chrétien. Notre Seigneur l'a dit: Aimez-vous les uns les autres!

Heureux les pauvres! Malheur aux mauvais riches!

Tout cela, les apôtres et les prêtres le redisent.

Devant Jésus-Christ, moi esclave, qui ai une âme immortelle, je vaudrais autant que mon maître. C'est pour moi comme pour lui que le Christ est mort. Tous deux nous serons jugés par lui. Si un seigneur chrétien me torturait, nos prêtres le chasseraient de l'Eglise.

Oui, notre délivrance viendra du Christ et de l'Eglise. L'apôtre Pierre est à Rome. Déjà la religion chrétienne se répand partout. Courage frère."

Holland écoute: "Alors, murmura-t-il, s'il n'y avait pas de curés, ce serait l'esclavage pour toujours."

A ce moment, l'intendant passait près de Holland, et comme il ne se dérangeait pas assez vite, l'intendant le cingla de son fouet. Fou de rage, Holland bondit sur lui, le frappa au visage. Mais des esclaves accoururent, en un clin d'œil le malheureux Holland est étendu sur le sol; les verges se lèvent sur lui, et...

Et Holland se réveilla, couvert de sueur. Encore tout ahuri, il contempla la petite chambrette qu'éclairait le soleil levant; puis brusquement il s'écria:

"En bien! sans la calotte, on se serait propre!!!"

Et sa femme le crut fou.

CHANCE EXCEPTIONNELLE POUR TOUS.— Nous tenons toujours un stock des plus complets et à des prix très réduits. Sur un stock de \$15,000 à \$20,000 que nous tenons régulièrement, il y a les trois quarts de fonds de faillite, ce qui nous permet de vendre de 25 à 30% meilleur marché que les prix ordinaires. Exemples: Poêle de cuisine garanti pour bien cuire, valant \$32.00, pour \$20.00. Machine à coudre, valant \$35.00, pour \$20.00. Pendules valant \$3.00, pour \$2.00. Pour toutes nos marchandises, les prix sont réduits en proportion.

Chez LAFLAMME & DESCHAMBAULT

FRUITS ET LEGUMES

Notre char de fruits et légumes en conserve est arrivé, la marchandise est très belle, les prix sont les mêmes que ceux de Montréal. Vous n'avez pas de freight à payer en ordonnant chez moi.

C. E. LAFLAMME, S. Jérôme, Que.

## ZOTIQUE GAUTHIER

Entrepreneur-Charpentier et Menuisier

Fabrique de Portes, Chassis, Jalousies, Blanchissage et Découpage, tournage du bois de construction et tous ouvrages des boutiques mécaniques à bois.

NOMININGUE, — — — QUE.



### Reine des Bois La Hache Dundas

Marque "Empire", et dix autres marques d'égale valeur.

Faite du meilleur acier, par les ouvriers les plus expérimentés.

Absolument Garantie

FABRICANTS:

Dundas Axe Works

DUNDAS, ONT.

Représentant, pour la province de Québec,

A. BOURBONNIERE,

Mechanic's Institute, Chambre 30,

21, St-Jacques, MONTREAL

Dépositaire pour Nominigüe et toute la région Labelle:

Z. RENO,

Marchand Général

NOMININGUE, QUE.

## P. E. FORGET

Marchand-General

Marchandises Seches, Chaussures, Provisions, Farines, Foin, Ferronnerie, Peinture, Vitre, Vaisselle, Briques,

Chaux, Articles de Fantaisie

GROS ET DETAIL

SPECIALITE: Gros stock de Chaussures à prix courant

Toujours en mains chevaux de course et de trot à vendre,

ainsi que voitures et harnais. Bon marché.

Maison à Nominigüe

LABELLE, — — — QUE.

### SPRUCINE

La Toux, Le Rhume, La Bronchite, L'Asthme, La Coqueluche, L'Enrouement

sont combattus efficacement à l'aide

DE LA

## "SPRUCINE"

Composée de Gomme d'Epinette, de Cerisier Sauvage, de Marrube et de Goudron.

Elle ne fatigue pas l'estomac le plus délicat.

25 CENTS LA BOUTEILLE.

WINGATE CHEMICAL COMPANY LTD., MONTREAL, CANADA.

### L'IMPRIMERIE de "L'AMI DU COLON"

SE CHARGE DE TOUTES SORTES D'IMPRESSIONS COMMERCIALES, à taux modérés.

On peut s'y procurer également des formules, blancs et imprimés de toute espèce: tels que reçus, billets, en-tête de compte, formules légales, pancartes de MAISONS A VENDRE ou A LOUER, etc., etc.



## Service des Laurentides

### DE L'EST A L'OUEST

MONTREAL A SAINT-JEROME

N. B.—Tous les trains qui viennent à Nominigüe, de Montréal, ou qui retournent, de notre gare, terminés à la métropole, arrêtent à S. Jérôme.

De plus, les trains suivants font le service spécial de S. Jérôme: tous les jours dimanche excepté, à 8.45 a.m.; tous les jours, sauf les samedis et dimanches, à 6.35 p.m.; le samedi, spécial à 1.40 p.m.

MONTREAL A STE-AGATHE

Tous les jours, excepté les dimanches, à 4.45 p.m.

Trains supplémentaires, les mardis, jeudis et samedis, à 8.45 a.m. Le dimanche, à 9.15 a.m.

MONTREAL A LABELLE

Tous les jours, excepté les dimanches, à 4.45 p.m. Les mardis, jeudis et samedis, train de la matinée, à 6.40 a.m.

MONTREAL A NOMININGUE

Tous les jours, excepté les dimanches à 4.45 p.m.

Les mardis, jeudis et samedis, train supplémentaire de la matinée, à 8.45 a.m.

### DE L'OUEST A L'EST

NOMININGUE A MONTREAL

Tous les jours, excepté les dimanches, à 5.45 a.m.

Les mardis, jeudis, samedis, train l'après-midi, à 4.15 p.m.

LABELLE A MONTREAL

Tous les jours, excepté les dimanches, à 6.45 a.m.

Les mardis, jeudis, samedis et dimanches, à 6.55 p.m.

STE-AGATHE A MONTREAL

Tous les jours, sauf le dimanche, à 8.21 a.m. Les mardis, jeudis, samedis et dimanches, à 6.55 p.m.

SAINT-JEROME A MONTREAL

Tous les trains de Nominigüe, plus, sous les jours, dimanche excepté, un train à 1.35 a.m.; les lundis, mercredis et vendredis, un train à 5.45 p.m.

Par ordre,

EMILE J. HEBERT,

Ag. gén. du Serv. Voyageurs.

Quotidien excepté le Dimanche	STATIONS	Quotidien excepté le Dimanche
5.35	D. Montréal (C.P.S.)	9.25
7.25	Montfort Jct.	7.25
7.35	.....	7.20
7.45	.....S. Sauveur	7.08
8.08	.....Moria Fiats	6.50
8.40	.....Montfort	6.30
9.25	.....Lac des Seize Isles	6.00
9.55	.....Weir	5.20
10.07	.....Arundel	5.05
10.15	.....Huberdeau	5.00
P.M.		A.M.

Trains de fret rapides tous les jours.

C. W. SPENCER, Gérant Général.

GUY TOMBS, Agent Général Fret et Passagers, Montréal.

A. J. GORALE, Surintendant Général.

Cie Cie TRANSAT ANTIQUE

De New-York au Havre - Paris - France

Départ chaque jeudi, à 10 hrs a.m.

LA BRETAGNE..... 7 Fév.

\*LA SAVOIE..... 14 Fév.

\*LA TOURAINE..... 21 Fév.

\*LA PROVENCE..... 28 Fév.

\*Paquebots à deux hélices.

Génin, Trudeau et Cie., Agents généraux pour le Canada, 22 rue Notre Dame Ouest, ancien numéro, 1370 Notre-Dame, Montréal.

Mots d'ordre

Debout !

Nous ne pouvons pas exprimer nos sentiments quand nous la croyons bonne et honnête.

Il bien doit resplendir comme le soleil.

Un homme de bien doit être un homme courageux et brave.

Et savez-vous, qu'en fin de compte, c'est l'homme courageux qui attrape le moins de coups.

C'est un fait d'expérience que, sur les champs de bataille, ce sont les peureux, qui abandonnent le combat, qui ont le plus de chance d'être tués. Celui qui résiste courageusement à l'ennemi et demeure au poste du devoir ne court pas toujours le plus grand danger.

Soyons convaincus que le repos et la sécurité ne s'achètent que par l'effort, par le courage.

Chez nous et alentour

NOMININGUE

Notre conseil municipal fait annoncer qu'il recevra, jusqu'à lundi prochain, le 4 février, des soumissions pour la construction de notre hôtel de ville.

M. Lauriault, voyageur de commerce pour la maison Robertson, marchand de cuir de Montréal, était de passage à Nominique, aux derniers jours de la semaine passée.

Nous avons également salué, au milieu de nous, vers le même temps, M. J. E. Allaire, horloger-bijoutier de Montréal et de L'Annonciation, qui voit avec plaisir son commerce se développer en notre région, et qui promet de venir passer une journée à Nominique, comme à Labelle et à L'Annonciation, une fois tous les quinze jours.

M. T. A. Christin, notre populaire agent local des Terres de la Couronne, est allé, la semaine dernière, malgré le froid vif que nous avons, mais qui ne l'a jamais fait reculer, faire une longue tournée à travers les districts de la Lièvre et de la Kiamika, dans l'exercice de ses fonctions officielles.

Nos joueurs de hockey sont allés, dimanche, se mesurer avec ceux de L'Annonciation. Notre équipe locale était loin d'être au complet ; il y manquait plusieurs de ses meilleurs joueurs. Aussi a-t-elle échoué d'un "blanchissage" en règle : 5 à 0. Nos patineurs ont été cordialement reçus et ne sont nullement découragés. Ils se promettent une noble revanche et disent philosophiquement, en attendant, qu'ils apprennent d'abord la défaite afin de mieux savoir ensuite pratiquer la victoire.

M. M. les curés Cadieux, de Ferme-Neuve et Génier, du Rapide de l'Orignal, étaient de passage à Nominique dimanche soir. Ils sont partis lundi matin pour un voyage à Montréal, Québec, Ottawa, etc.

M. Vital Martineau, notre directeur de la poste, est parti pour une semaine à Hull et Ottawa, appelé comme témoin dans une cause du Club Columbus, pour ses propriétés du canton Montigny.

Mme T. A. Christin est partie à S. Jérôme, mardi matin, appelée auprès de sa fille Mme R. Valiquette (née Yvonne Christin), qui vient d'enrichir d'une jolie fillette son intéressante famille.

Chez Ladamme et Deschambault

Ventes spéciales de la semaine finissant le 2 février : Couvertes à

CIGARETTES



SWEET CAPORAL

fumées universellement

chevaux, doublés, valant \$1.25 et \$1.50, pour \$1.90 et \$1.25. Les voitures, en ligne, valant \$2.00 et \$1.50, pour \$1.75 et \$1.25. Corps pour dames, valant 55c, pour 30c. Dentelles, valant 5c, pour 3c. Broderies valant 10c, pour 5c. Prêlart valant 35c, pour 30c. Indiennes valant 12c, pour 8c.

Ste Veronique de Turgeon

La nomination de nos nouveaux conseillers a eu lieu le 21 janvier. Les préposés à cet honneur ont été élus par acclamation. Ce sont MM. Antoine Deslauriers, Honoré Cyr, et Aldéric Lévert. Parmi les conseillers sortants était M. Urgel Legault, qui a été maire durant deux termes consécutifs. Il s'est acquitté de cette fonction à la satisfaction de tous, ayant eu spécialement une conduite très digne et très ferme pour repousser les demandes de licences d'hôtel. Il a été parfaitement secondé, du reste, dans cette sage mesure par la plupart de ses dignes collègues. Le deuxième conseiller quittant son siège était M. Noé Mailloux. Ce dernier garde encore l'autorité sur une vraie petite mission, puisque dix-sept personnes, dont douze sont ses enfants et les autres de ses parents, s'assoient chaque jour à sa table et mangent gaiement une poche de fleur par semaine. Le troisième était M. Antoine Deslauriers réélu sur proposition de M. Moïse Mercier. Longtemps il a été contre-maître dans les chantiers ; maintenant il trouve plus agréable la culture de la terre ; il vit heureux et tranquille sur son lot, avec sa femme, ex-institutrice du village de Ste Veronique, et avec un des enfants de sa première épouse.

Nous saluons avec plaisir nos nouveaux élus et leur présentons nos félicitations sincères, car nous savons que ce sont des hommes sobres. Ils feront tous leurs efforts pour faire régner la paix et l'économie, et ne chercheront pas à se faire une vile popularité auprès des gens qui viendraient solliciter d'eux des licences d'auberge pour se faire des rentes à même les crimes qu'ils feraient commettre aux autres. Ils se souviendront que celui qui accorde une licence pour débit de boisson prend la responsabilité devant Dieu de tous les crimes qui se commettent quand ces débits sont mal tenus. Nous n'avons pas à redouter ce malheur car nous le disons avec orgueil, depuis la formation de notre municipalité, nos conseillers n'ont jamais usé de boisson ni payé de traites à l'occasion de leurs séances ou de leurs élections.

Comme nous prévoyons déjà qui sera notre futur maire, nous nous félicitons d'avance de ce choix, car nous savons que, comme le précédent, il mettra tout son dévouement et son influence personnelle à faire progresser notre canton. D'un esprit large et désintéressé, il appliquera sa sollicitude à toutes les parties de la paroisse, qui sont toutes dignes d'intérêt. On trouve en effet partout des terres excellentes. Elles font vivre à l'aise leurs occupants, et beaucoup de ces terres, qui ne sont pas prises n'attendent que des chemins et des bras pour se transformer en fertiles prairies et en magnifiques champs d'avoine et de toutes sortes de légumes.

Plusieurs de nos colons se délectent des jolies photographies à eux envoyées par M. A. David, un amateur d'Outremont, qui les avait prises l'automne dernier, au cours des vacances qu'il a passées chez nous, avec un groupe de ses amis, se livrant surtout au sport de la chasse.

L'ASCENSION

Mme Avila Horle et Melle Marie-Louise Lecavalier sont descendues toutes deux à S. Jérôme et à Montréal, pour une promenade de quelque temps.

M. Trower, de Philadelphie, le grand agent de la Cie Rordan, accompagné de M. Grandjean, gérant, était de passage ici, la semaine dernière. Ces messieurs veillaient au presbytère, le mardi soir, avec M. H. Sibley, contracteur.

Le R. P. Etienne, curé de L'Annonciation, était parmi nous, l'autre mardi.

M. J.-B. Legault, de Montréal, père de M. Ephraïm Legault, hôtelier, est en promenade chez son fils depuis une semaine.

M. N.O. Copping est de retour parmi nous, après un assez long voyage aux Etats-Unis.

M. le curé a terminé, vendredi dernier, sa visite paroissiale ; il a repris ses visites de chantiers, cette semaine.

M. Aimé Beauchamp, père de notre maître de poste, est arrivé de Montréal jeudi dernier, retour d'une promenade de quelques semaines.

Les Coliques et la Diarrhée chez les Enfants en bas Age

Il n'y a rien de plus pénible que de voir un bébé, en proie à des Coliques ou à la Diarrhée, se torturer dans les douleurs en présence de ses parents impuissants à le calmer. C'est d'autant plus pénible que tout le monde sait parfaitement aujourd'hui qu'avec une bouteille du fameux SIROP D'ANIS GAUVIN à portée de la main, une mère procure en quelques instants le soulagement souhaité, suivi d'un sommeil réconfortant. Ayez toujours du SIROP D'ANIS GAUVIN à la maison.



Enfants de M. JOS. BOISVERT.

M. JOS. BOISVERT, 176 Lake Avenue, Manchester, écrit :

M. J. A. GAUVIN, Pharmacien, Montréal.—Je ne saurais trop recommander le Sirop d'Anis Gauvin, car je lui suis redevable de la santé de mes enfants. Je m'en suis servi durant l'été avec succès contre la Diarrhée ; je l'ai aussi employé avec les meilleurs résultats lorsque le bébé manquait de sommeil. C'est réellement le remède qui m'a donné la plus grande satisfaction. Votre dévoué, J. BOISVERT.

S. Gerard de Montarville

M. le curé est mieux de sa forte attaque de grippe ; il a pu présider aux offices sans fatigue.

Le 28 janvier, Jos. Lachaine apportait au baptême son cinquième enfant. Parrain et marraine, Antoine Larocque et Déla Larocque, oncle et tante de l'enfant.

M. Pierre Lacasse, marchand, arrive d'un voyage d'affaires à S. Jérôme.

M. M. Francis Lafontaine, Ephrem Sabourin et Euclide Phaneuf, du Rapide de l'Orignal, étaient parmi nous, dimanche dernier. M. Francis Lafontaine a tenu une assemblée publique, après la messe, chez M. P. Lacasse, dans le but d'établir, au printemps, une fromagerie. Le résultat lui semble favorable.

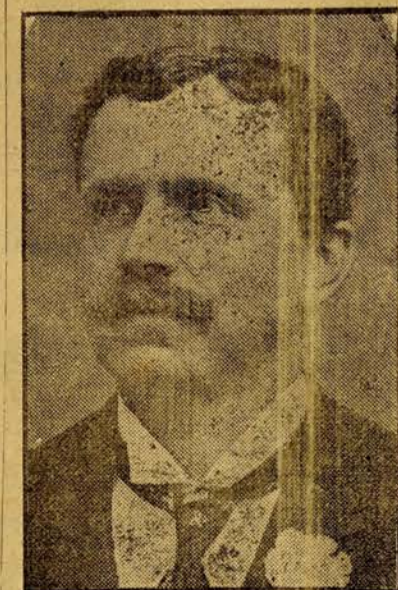
Sainte Marie de La Merveille

On rapporte que messires les loups font de sérieux ravages, aux environs du lac des Isles, sur le chemin qui va d'ici à Nominique.

L'un de nos anciens colons, M. Gérard, raconte avoir aperçu trois de ces carnassiers et assure que certains colons de l'endroit se sont vu poursuivre par les féroces bêtes. Avis aux pourfendeurs de fauves que M. L. O. Armstrong et la Presse doivent diriger prochainement vers la région Labelle.

Un progres pour notre region

Nous apprenons avec plaisir que M. J. E. Allaire, l'horloger-bijoutier bien connu de la rue Ste-Catherine-est, à Montréal, est en voie de donner une merveilleuse extension à son commerce d'orfèvrerie et de bijouterie dans notre région Labelle. Il y a déjà trois ans qu'il a établi à L'Annonciation une succursale très achalandée de sa maison de Montréal, et il n'a cessé d'y faire des affaires de plus en plus brillantes. Si bien qu'il a maintenant pris la résolution de venir régulièrement lui-même, les mardis, mercredis et jeudis de chaque quinzaine, organiser la vente et prendre des ordres, non-seulement à L'Annonciation, où son gérant le représente en permanence, mais encore à Labelle (mardi) et à Nominique (jeudi). Il a, de plus, un représentant permanent à Labelle, dans la personne de M. Bériaud, agent de la station. Il se propose d'organiser le même service à Nominique, puis à S. Jovite, et peut-être même à d'autres stations encore de notre ligne.



M. J. E. ALLAIRE, horloger-bijoutier, de Montréal et L'Annonciation.

M. Allaire est entièrement satisfait de ses opérations en notre région, au brillant avenir de laquelle il professe une si entière confiance qu'il nous déclare être tout prêt, le jour où il négocierait la vente de sa maison de Montréal, à venir se fixer définitivement parmi nous.

M. Allaire est digne des plus sympathiques encouragements. C'est un bon Canadien français, fils de ses œuvres, originaire de S. François de Montmagny, il s'établissait, comme horloger et bijoutier à Montréal, il y a dix-sept ans. Au cours de cette période relativement brève, il a réussi à implanter dans la grande métropole un commerce

ce florissant, qui place sa maison aux premiers rangs de celles du genre.

Frappé des perspectives qui s'offrent dans la région Labelle, M. Allaire résolut de venir y tenter fortune, et il établissait, en 1904, une succursale de son commerce à L'Annonciation. C'est aux opérations de cette succursale qu'il donne aujourd'hui les développements que nous venons de signaler.

Pour en mieux marquer l'inauguration, M. Allaire a décidé de favoriser ses clients, à son magasin de L'Annonciation, de la même importante réduction qu'il vient d'accorder à ses clients de Montréal, au cours de janvier dernier. Pendant tout le mois de février, mais pour ce mois-là seulement, il consentira un rabais de 10% sur tous les articles en or et en argent, et de 20% sur les autres articles achetés à son magasin de L'Annonciation. On fera bien d'en prendre note.

Soumissions

Montréal, 21 janvier 1907.

On demande les quantités suivantes de bois de charpente, en pin, épinette ou pruche, scié sur les quatre faces, et livré avant le premier jour d'avril prochain, sur le terrain de la construction du manoir de l'honorable M. Louis Beaubien, au petit lac Nominique. Donner le prix par mille pieds, mesure de planches.

S'adresser à A. H. LAPIERRE, Architecte.

Edifice de la Compagnie des tramways, Montréal.

36	morc. de 10 p. et 6 pes. long. de 8 x 8	11 x 3
13	" 16 p. "	11 x 3
14	" 17 p. et 6 pes. "	11 x 3
14	" 19 p. "	11 x 3
8	" 24 p. et 6 pes. "	11 x 3
7	" 16 p. "	11 x 3
5	" 12 p. "	11 x 3
2	" 15 p. "	11 x 3
6	" 13 p. "	11 x 3
2	" 8 p. "	11 x 3
1	" 9 p. "	11 x 3
1	" 14 p. "	11 x 3
6	" 26 p. "	11 x 3
3	" 11 p. "	11 x 3
3	" 12 p. et 6 pes. "	11 x 3
4	" 18 p. "	11 x 3
5	" 40 p. "	11 x 3

(en morceaux de 6, 7, 8 et 9 pds.)

45	" 18 p. et 6 pes. "	6 x 3
3	" 26 p. et 6 pes. "	6 x 3
3	" 23 p. et 6 pes. "	6 x 3
14	" 16 p. "	6 x 3
7	" 17 p. "	6 x 3
12	" 15 p. et 6 pes. "	8 x 4
4	" 15 p. et 6 pes. "	8 x 4
5	" 20 p. "	10 x 3
1	" 19 p. "	8 x 2
1	" 16 p. "	8 x 3
23	" 23 p. "	8 x 3
8	" 17 p. "	8 x 3
6	" 16 p. "	8 x 3
8	" 17 p. "	8 x 3
3	" 24 p. "	8 x 3
3	" 13 p. "	8 x 3
4	" 37 p. "	8 x 3
1	" 15 p. "	8 x 3
1	" 24 p. "	8 x 3
1	" 27 p. "	8 x 2
1	" 10 p. "	8 x 2
1	" 12 p. "	8 x 2
13	" 20 p. "	6 x 3
5	" 23 p. "	6 x 3
3	" 31 p. "	6 x 3
2	" 22 p. "	6 x 3
1	" 24 p. "	6 x 3
1	" 15 p. "	6 x 3
2	" 19 p. "	6 x 3
2	" 19 p. "	6 x 3
1	" 15 p. "	6 x 3
4	" 17 p. "	6 x 3
1	" 19 p. "	6 x 3
1	" 15 p. "	6 x 3
5	" 23 p. "	6 x 3
2	" 21 p. "	6 x 3
1	" 16 p. "	6 x 3
5	" 12 p. "	6 x 3
2	" 15 p. "	6 x 3
8	" 15 p. "	6 x 3
1	" 22 p. "	6 x 2
1	" 24 p. "	6 x 3
1	" 15 p. "	6 x 3

21,000 bardeaux de pin, sciés 6 x 16  
15,000 bardeaux de pin sciés en cèdre fendu 8 x 16.

Les soumissions seront reçues jusqu'à lundi le 4 février prochain.

CANADA  
Province de Québec,  
District d'Ottawa  
No. 1683

DAME ERNESTINE GÉRARD,

résidant dans la Municipalité des Cantons Unis de Suffolk et Addington, district d'Ottawa, épouse commune en biens de Joseph Franjeit alias Franchetti alias Franzetti, fils, cultivateur, du même lieu, dûment autorisée à ester en justice, a, ce jour, institué une action en séparation de corps et de biens contre son dit mari.

MAJOR & FORTIER, Procureurs de la demanderesse. Hull, 21 janvier 1907.

**LA BANQUE D'HOCHELAGA**  
Paiera ou capitalisera à l'avenir les  
**INTERETS sur DEPOTS d'EPARGNES, QUATRE FOIS PAR ANNEE,**  
1er Mars, 1er Juin, 1er Septembre, 1er Decembre  
BUREAU PRINCIPAL : - - MONTREAL  
Capital Payé - - - - - \$2,000,000  
Fonds de Réserve - - - - - 1,600,000  
SUCCURSALE A SAINT-JÉROME,  
ALEX. LEFORT, Gérant.

**La Maison**  
**J. A. Lalande & Fils**  
NOMININGUE, QUE.  
Remercie ses nombreux clients de l'encouragement généreux qu'ils lui ont donné jusqu'ici. En reconnaissance,

Elle offre à tous  
**Une grande vente generale**  
**A 20 0/0 DE REDUCTION**  
Durant les mois de Janvier et Février  
**1907**  
PARTICIPERONT A CE RABAIS

Toutes nos Nouveautés (marchandises sèches) de la dernière saison, comprenant :  
COTONNADES DE TOUTES SORTES, FLANELLETES, PLAIDS, ETOFFES A ROBES, CASHMIRE, TWEEDS ;  
CASQUES EN DRAP ET EN FOURRURE, PARDESSUS EN FREEZE, EN DRAP ET EN TWEED ; ASSORTIMENT CONSIDÉRABLE DE CONFECTIONS (hardes faites), HABILLEMENTS COMPLETS, PANTALONS, SALOPETTES (overalls), CHEMISES DE TOUTES SORTES, CORPS ET CALEÇONS, ETC.  
Nous offrons de plus, A DES PRIX D'OCCASION, un assortiment GARANTI et des plus COMPLETS, en fait de  
ÉPICERIES, PROVISIONS, FERRONNERIES, FARINE, AVOINE, FOIN, BRIQUE, ETC.

Cette GROSSE REDUCTION est offerte dans le but d'écouler notre assortiment considérable à Pheure qu'il est, et de faire place à nos énormes achats nombreux du Printemps.  
TOUS LES COLONS DU NORD sont invités à profiter de  
**L'Avantage Exceptionnel**  
que nous leur présentons.  
— UNE VISITE A NOTRE MAGASIN —  
**COIN DES RUES SACRE-CŒUR ET SAINT-AUGUSTIN**  
— EST CORDIALEMENT SOLLICITEE —  
— On leur promet un service prompt et satisfaisant.

**J. A. Lalande & Fils**  
NOMININGUE, QUE.

**AVIS**  
Est par le présent donné que demande sera faite à la législature de la province de Québec, à sa prochaine session, par Alphonse Taillefer, percepteur du revenu, de Montebello, Philémon de Varennes, receveur d'enregistrement, et Adéodat Chauré, notaire, de Papineauville, Rév. J. P. Bélangier, chanoine, et Nicolas Chénier, marchand, de Saint-André-Avellin, et autres, pour la constitution en corporation d'une compagnie sous le nom de "Little Nation River Railway Company", avec pouvoir de construire, exploiter et maintenir un chemin de fer commençant à ou près d'un point entre Thurso et Montebello, sur la rive gauche de la rivière Ottawa, au village de Chénéville, et au delà, vers le nord jusqu'à un point près de la ligne du chemin de fer Canadien du Pacifique, dans le comté d'Ottawa, mais dans ses environs ; d'acquiescer, maintenir et exploiter des hôtels, parcs et lieux de sport et d'amusement, et de subventionner des personnes ou sociétés tenant de tels établissements ; d'acquiescer des pouvoirs hydrauliques ; et développer et maintenir des digues et canaux ; de produire et de vendre de l'électricité pour tous usages dans les localités avoisinant la ligne de chemin de fer ; de se fusionner ; de vendre son chemin de fer ; de faire des arrangements de tarif ; de bâtir et acquiescer des bateaux, des docks et entrepôts ; de prendre des actions dans d'autres compagnies ; d'émettre des obligations ; de recevoir des bonus des municipalités et de faire toutes autres choses incidentes à la construction et à l'exploitation d'un chemin de fer et nécessaires à l'exercice des pouvoirs ci-dessus mentionnés.  
H. A. FORTIER,  
Procureur des requérants.  
Hull, 3 janvier 1907.  
**POISSON SALÉ, POISSON FRAIS.**  
Nos poissons salés et frais nous arrivent par le carême ; les prix sont à la hausse, c'est une bonne idée de placer sa commande dès maintenant, l'acheteur y gagnera certainement.  
O. E. LAFLAMME,  
S. Jérôme, Qué.